



Informations

NON le CFAM ne propose pas de formation à risque sectaire...

Chers collègues,

Mi-juillet 2024, vous avez reçu comme nous une information déroutante par mail... le CFAM et d'autres organismes proposeraient des formations à « *risque sectaire* ». Ce mail, loin d'être complet, remettait en question d'une part la légitimité du CFAM à vous apporter une offre de formation aussi large que diversifiée et d'autre part les critères de qualité reconnus par QUALIOP1 !

Une fois de plus, cette alerte n'avait qu'une vertu : mettre en défaut le centre de formation issu du Syndicat d'AMM historique et majoritaire. Tout est bon à tenter dans le monde de la désinformation, quand on n'arrive pas à se faire entendre ! Alors plutôt que chercher à vérifier et préciser une information (certes tirée d'un article de l'INSERM) certains préfèrent l'interpréter et la diffuser tout en espérant en tirer un « avantage » en laissant croire qu'ils ont raison dans leur analyse...

Ce message nous avait pourtant promis une suite (qui sauf erreur n'est toujours pas dans vos boites mails) : « *Nous avons souhaité lancer diverses vérifications quant au sérieux de l'offre de formation existante à destination des AEM* »...

Alors faute de suite... et comme expliqué lors de notre Assemblée Générale en novembre dernier, les élus du CFAM ont souhaité aller au bout de l'intrigue et vérifier auprès des services de l'Etat dédiés : la MIVILUDES (Mission Interministérielle de Vigilance et de LUTte contre les DERives Sectaires) ce qu'il en était de l'offre de formation du CFAM !

Après quelques mois d'attente... la conclusion est sans appel : **non le CFAM** (et d'autres !) **ne propose pas de formation à risque sectaire**. Il nous a été expliqué que « *c'est l'intention de la personne qui propose la formation qui peut poser problème* ».

Soyez rassuré, nous sélectionnons nos formateurs avec attention. Ils sont diplômés dans leur spécialité et en général AMM. Leurs intentions pédagogiques sont également contrôlées en interne. Notre seul but est de proposer une offre de formation adaptée aux besoins de chacun, AMM ou non, professionnels de la montagne ou futurs professionnels. Syndiqués ou non !

Les membres du Bureau exécutif du CFAM.